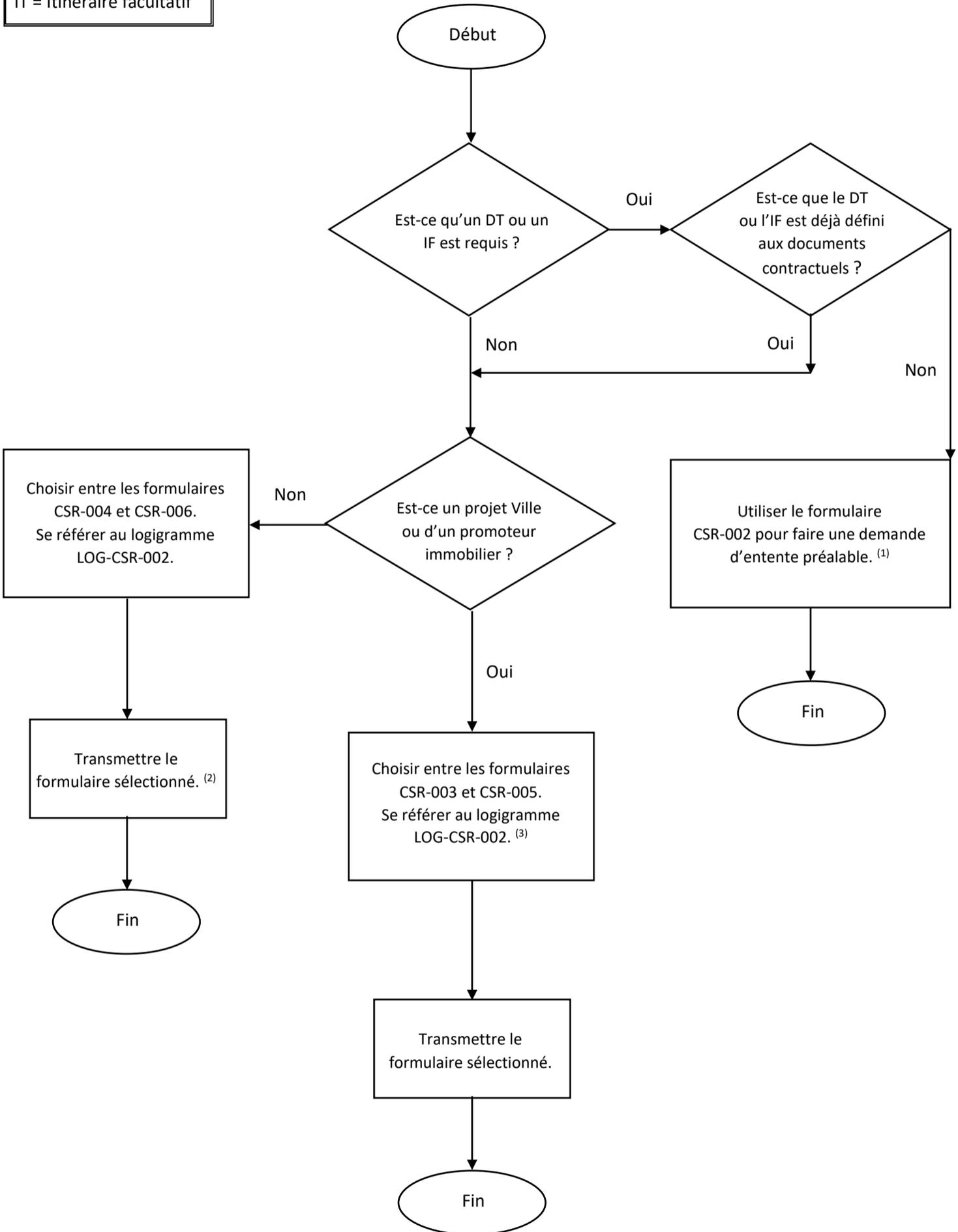


Entraves à la circulation pendant les travaux

Logigramme – Choix du formulaire à utiliser

Légende
DT = Chemin de détour
IT = Itinéraire facultatif



(1) Transmettre au consultant pour les projets municipaux ou pour les promoteurs immobiliers. Pour les autres projets, transmettre à l'adresse générique entente.entraves@gatineau.ca

(2) Transmettre via le 311, soit par requête web ou par courriel 311@gatineau.ca

(3) Transmettre au consultant